

THUIN

Un premier conseil communal virtuel

Le premier conseil virtuel a eu lieu ce mardi soir à Thuin. Avec quelques couacs techniques qui n'ont que peu handicapé le débat démocratique

• **Nathalie BRUYR**

C'était une première, organisée dans l'urgence d'une situation sanitaire exceptionnelle amenée à durer. Chacun chez soi, devant son écran, soutenu en coulisses par l'informatique de la Ville qui surveille le relais YouTube vers les citoyens branchés. Aguerri ou pas aux communications virtuelles, il faut avancer... Apprendre à lever la main pour attirer l'attention, non physiquement, mais en cliquant sur une icône, ouvrir et fermer son micro pour ne pas noyer l'auditeur dans un brouillard de voix inaudible...

Finalement, ce premier essai démontre que la crise sanitaire a aussi le mérite de lever a priori et multiplier les bonnes volontés pour maintenir le débat démocratique.



La situation sanitaire

Ouvrant la réunion après l'approbation du PV de la séance précédente, la bourgmestre fait le point sur la situation sanitaire de l'entité.

Ce mardi, Thuin affiche 21 nouveaux cas positifs, ce qui porte à 182 le nombre de cas déclarés sur 7 jours, et 307 depuis 14 jours. 2 % de la population thudienne est désormais touchée par le Covid-19. Pour Marie-Eve Van Laethem, deux secteurs sont particulièrement à surveiller : la maison de repos Le Gai Séjour où

l'on compte 2 personnes positives parmi les résidents, et 7 au sein du personnel, et les techniciennes de surface employées par la Ville, dont 10 sur 17 sont écartées de leur service.

Au Gai Séjour, personnel et résidents ont été testés lundi et mardi, et attendent leurs résultats pour la fin de semaine au plus tard. Et d'ici au moins le milieu de semaine prochaine, les visites sont désormais suspendues. « En fonction des résultats des tests, dit la bourgmestre, on verra

s'il faut réorganiser la maison de repos et regrouper les résidents en « cohorte » soit dans un espace dédié au suivi des résidents positifs mais peu malades ». Dans ce cas de figure, le personnel asymptomatique pourrait continuer à prendre soin des aînés placés dans cette unité. « Globalement, on observe une grande solidarité au sein du personnel pour se protéger et protéger au maximum les résidents », se réjouit Marie-Eve Van Laethem.

Pour le nettoyage et la désinfection des locaux commu-

naux, par ailleurs, la situation est difficile. Raison pour laquelle la Ville va faire appel à une société extérieure pour assurer la tâche, notamment dans les écoles qui restent ouvertes jusqu'au congé de Toussaint.

Mardi, après la fermeture de l'une ou l'autre classe, l'ensemble des écoles étaient ouvertes. « C'est important que la scolarité soit assurée, les directeurs sont unanimes, les dégâts du confinement du printemps sont encore perceptibles. »

« Décorez vos façades »

La bourgmestre conclut son intervention sur le sujet par un constat et un conseil : « La gestion de crise, ce n'est pas seulement éteindre l'incendie, c'est aussi prendre en compte la santé mentale. » Et de lancer un appel à la population à multiplier « les contacts à distance et protégés, par des courriers, coups de téléphone... avec les personnes isolées, avec celles particulièrement inquiètes... »

Et pour égayer un peu le quotidien en restant dans sa bulle, « l'office du tourisme a suggéré que chacun s'attelle dès à présent à décorer sa façade, ses fenêtres, pour embellir nos rues et malgré tout leur donner un air de fête ». ■

Le budget d'entretien de voiries triplé

L'extension du Plan commerces et le triplement du budget d'entretien de voiries font partie de la 2^e modification budgétaire.

Les priorités de la Ville sont prises en compte dans ce qui doit être la dernière modification budgétaire avant la confection du budget 2021. Les montants octroyés à l'entretien des voiries passent ainsi de 100 000 € à 300 000 €. En matière de propreté, l'achat d'une remorque karcher anti-tag, qui évitera de devoir faire appel au service spécialisé d'Ipalle, et la réfection du tunnel sous les voies à la gare

du nord mobilisent respectivement 40 000 € et 25 000 €. La 2^e MB intègre également le surcoût des sacs-poubelle gratuits distribués à la population lors du paiement de la redevance déchets. Du côté de l'enseignement, un cadastre des problèmes d'infiltration dans les toitures va être réalisé par une société extérieure, pour un coût de 3 500 €. L'aide aux commerçants et professions libérales et indépendantes est aussi prise en compte. Pour rappel, un montant de 300 000 € a été prévu pour distribuer une avance de trésorerie à ce secteur impacté par la crise. 18 entrepreneurs locaux y ont fait appel, pour 65 % du budget prévu. L'événementiel, toujours totalement à l'arrêt, avait été mal pris en compte dans cette aide. Le conseil approuve donc une

modification des conditions d'octroi pour l'intégrer dans les candidats aux aides communales. Dans le même cadre de l'aide aux commerçants, la Ville prendra à sa charge les 2 000 € de dégâts constatés sur le matériel de terrasse loué pour la saison d'été et prêté aux cafetiers. Le surcoût du projet de parking à l'Abbaye d'Aulne étonne les chefs de groupe Écolo (qui s'abstiendra au vote de la MB) et MR. La bourgmestre rappelle que le projet, nécessaire pour le développement futur du site devrait être largement subsidié, et doit donc respecter certaines échéances. « Mais c'est la dernière MB, on a donc essayé d'y mettre tout ce qu'on pouvait, sachant que certaines choses devront être mises en œuvre en 2021. », conclut Marie-Eve Van Laethem. ■ **N.B.**

D'un jardin à l'autre à Gozée

Les projets participatifs, pour enthousiasmants qu'ils soient, peuvent parfois s'essouffler jusqu'à s'éteindre. C'est le cas du jardin culturel et d'agrément imaginé sur un terrain de la rue Bois Leratz, à Gozée. Le représentant de quartier s'est trouvé finalement bien seul pour le mener à bien. La convention liant le comité à la Ville doit donc être revue. « On a essayé de trouver des solutions, avec des relais de la Ville, mais quand la participation citoyenne n'est plus là, autant arrêter les frais », constate l'échevin Pierre

Navez. Les bacs à fleurs seront désormais entretenus par le service Travaux et les outils de jardinage fournis sur le budget participatif reviendront à un autre projet, celui du jardin partagé de l'abbaye d'Aulne. « Le malheur des uns fait le bonheur des autres, comme on dit », commente le président de séance Fabian Pacifici. Une nouvelle convention est donc conclue avec les porteurs de ce nouveau projet, incluant le subside de 231,30 € du collège et le prêt du matériel récupéré à Gozée. ■ **N.B.**



L'Avenir - Local: entre Sambre et Meuse 29/10/2020, pages 2 & 3
Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: entre Sambre et Meuse

